

...le ministre suisse de la santé, le conseiller fédéral Alain Berset

## «Nous voulons encourager la collaboration»

Daniel Lüthi

Texte et images

danielluethi[at]gmx.ch

*Tout s'est passé un peu différemment, cette fois-ci. Le conseiller en communication du conseiller fédéral Alain Berset a clairement fait savoir d'emblée qu'il était absolument impossible d'y consacrer deux heures, comme c'est généralement le cas pour de telles rencontres. Les questions d'ordre privé n'étaient pas non plus souhaitées. Nous nous sommes par conséquent mis d'accord sur une autre forme de rencontre, celle de l'interview classique. Et, exceptionnellement, nous avons surtout parlé politique. Politique de santé évidemment. La rencontre a finalement duré 40 minutes, séance photos incluse. Elle ne s'est pas déroulée dans le bureau du conseiller fédéral mais dans un salon de réception du Département.*

*Un journal suisse vous a récemment présenté par erreur comme le ministre des affaires étrangères: a-t-il deviné là un rêve secret, celui de suivre la voie de Didier Burkhalter, votre prédécesseur?*

Absolument pas. Je suis très heureux en tant que ministre de la Santé. Il s'agit d'un domaine extrêmement intéressant, tant au niveau politique que social. Chacune et chacun de nous est concerné, nous faisons tous partie de notre système de santé, que ce soit comme payeurs de primes, comme patients ou dans le cadre de notre travail. Le secteur de la santé en dit long sur une société et la cohésion qui y règne.



*Dans ce cas, comment va la Suisse? Ou plutôt: comment se porte notre système de santé?*

Le système fonctionne bien dans tous les domaines; le niveau des prestations est très élevé. C'est un fait reconnu tant au niveau national qu'international.

*Par quoi les autres pays sont-ils particulièrement intéressés?*

Je me trouvais par exemple l'été dernier en Chine, où l'on voulait savoir comment fonctionne notre médecine de premier recours. J'ai rencontré le même intérêt en Inde. Deux pays dans lesquels il faut soigner plus d'un milliard de personnes. L'Inde est dotée comme nous d'un système fédéral. Transparence et définition claire des responsabilités y revêtent donc une grande importance.

*La transparence: un aspect crucial dès qu'on aborde le problème de la surveillance des assurances-maladie, n'est-ce pas?*

Effectivement. Les caisses-maladie d'entreprises et villageoises d'autrefois sont devenues des groupes d'assurance nationaux dont certains offrent des prestations supplémentaires. La surveillance doit suivre le rythme et être aussi efficace pour l'assurance de base que pour l'assurance complémentaire.

*Qu'en est-il de l'idée d'une caisse publique?*

La modification proposée du système va trop loin. Le Conseil fédéral rejette donc cette initiative mais souhaite arriver à une meilleure surveillance des assureurs-maladie et à un système affiné de compensation des risques. La concurrence doit se faire au niveau de la qualité et des prestations, et non dans une chasse aux individus jeunes et en bonne santé. J'estime important d'aller régulièrement sur le terrain pour palper la réalité de notre système de santé. J'ai par exemple visité un cabinet de groupe au sein duquel on procède aussi à des interventions chirurgicales ambulatoires. L'avantage d'un tel modèle réside dans le fait que la charge est répartie entre plusieurs personnes.

*Le cabinet de groupe est donc à vos yeux une forme d'organisation qui a de l'avenir?*

La mise en réseau des médecins de premier recours et des médecins spécialistes, des secteurs ambulatoire et stationnaire, fonctionne déjà mais peut et doit certainement encore être améliorée. Plus la collaboration entre les professionnels de la santé est étroite, plus la qualité des traitements augmente. La hausse des coûts dans le secteur de la santé est alors freinée par la diminution du nombre de complications et de traitements complémentaires. Sans oublier qu'un cabinet de groupe permet de travailler à temps partiel et de prendre quelques vacances.

*Est-ce également votre cas? Etes-vous attentif à votre propre santé?*

Oui, naturellement. Dans mon ancienne vie, je pratiquais du sport de compétition. J'ai même participé aux championnats suisses de course de 800 m. Je sais qu'il existe une relation étroite entre bonne performance et



**Alain Berset**

Alain Berset, docteur en économie, naît en 1972 à Fribourg. Son père est enseignant dans une école professionnelle et sa mère libraire. Il passe sa jeunesse à Belfaux, dans la périphérie fribourgeoise, va au collège à Fribourg et étudie à l'Université de Neuchâtel où il obtient en 1996 une licence en sciences politiques, puis un doctorat en sciences économiques en 2005. Entre 1996 et 2000, il est assistant et collaborateur de recherche à l'Université de Neuchâtel, puis chercheur invité à l'institut d'études économiques (Institut für Wirtschaftsforschung) de Hambourg jusqu'en 2001, avant d'occuper le poste de conseiller stratégique au Département de l'économie du canton de Neuchâtel. A partir de 2006, il travaille à son compte en tant que conseiller en stratégie et communication. En 2003, Alain Berset est élu au Conseil des Etats, qu'il préside en 2008/2009. Le 14 décembre 2011, il est élu au Conseil fédéral où il succède à Micheline Calmy-Rey. Il est depuis ce jour à la tête du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Alain Berset est marié à Muriel Zeender et père de trois enfants de 7, 9 et 11 ans. Il vit avec sa famille à Belfaux (FR).

bonne santé. Je le vis aujourd'hui encore au quotidien. Mon travail est très exigeant et pour pouvoir le surmonter, tous les paramètres doivent concorder.

*Vous jouez toujours du piano jazz?*

Un peu. C'est une question d'équilibre, et je ne parviens pas toujours à le préserver. Je travaille beaucoup mais je cherche toujours des possibilités de compensation. Mais laissons cela de côté, et parlons de mes déplacements sur le terrain, là où je rencontre beaucoup de gens qui travaillent aussi très dur. Par exemple dans les hôpitaux où je me suis rendu.

*Qu'y avez-vous entendu? Les forfaits par cas ont-ils fait leurs preuves?*

J'ai rencontré des équipes qui échangent régulièrement leurs idées et travaillent en étroite collaboration. En ce qui concerne les forfaits par cas, j'ai entendu toutes sortes d'avis. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan. *Je ne cesse d'entendre des personnes se plaindre que la pression augmente tandis que le temps accordé aux patients diminue.*

J'ai aussi eu des échos similaires. Nous devons parvenir à faire s'accorder autant que possible le système de financement et les prestations souhaitées. Si le bien-être des patients doit être au cœur des préoccupations, les professionnels de la santé doivent eux aussi bénéficier de bonnes conditions de travail.

## «Il ne s'agit pas de dresser les groupes professionnels les uns contre les autres, mais au contraire de tisser des réseaux.»

Suite au «oui» à l'initiative «Contre l'immigration de masse», nombreux sont ceux qui redoutent des problèmes de personnel dans le secteur de la santé.

Si le secteur de la santé doit travailler dans un système de contingents, cela aura des conséquences. Nous le savions avant même la votation. Nous devons désormais trouver une voie qui ne mette pas en péril le fonctionnement du système, ce qui constitue un défi de taille, surtout dans le secteur de la santé. En la matière, nous sommes depuis longtemps, et dans toutes les branches, dépendants de la main d'œuvre étrangère.

L'an dernier, il y avait en Suisse presque autant de médecins venus d'Allemagne que de médecins formés sur notre territoire. Avec les cantons, nous sommes en train d'augmenter le nombre de places de formation disponibles. Il faut également plus de médecins car beaucoup refusent de travailler à 150 pour cent.

*Venons-en à l'article constitutionnel pour les soins médicaux de base, sur lequel nous devons voter le 18 mai.*

Avant toute chose, il est grand temps qu'un tel article existe. Ce sont les médecins qui ont donné la première impulsion. Nous avons réuni tous les acteurs et mis au point une stratégie visant à renforcer la médecine de premier recours.

*Quels sont les groupes professionnels qui profiteront d'un «oui»?*

C'est la médecine de premier recours dans son ensemble qui en profitera. Les médecins de famille et de l'enfance restent au centre de l'initiative. Ils représentent pour beaucoup de gens le premier point de contact et peuvent coordonner au mieux la prise en

charge thérapeutique. Nous voulons encourager la collaboration entre tous les professionnels de la santé, par exemple avec le personnel infirmier, les physiothérapeutes, les spécialistes en nutrition, les psychologues, les pharmaciens et les assistants médicaux. Il ne s'agit pas de dresser les groupes professionnels les uns contre les autres, mais au contraire de tisser des réseaux.

*Le corps médical n'est pas un groupe homogène. Si vous favorisez les médecins de premier recours, les spécialistes se plaignent...*

De quoi?

*...du fait que l'égalité des revenus ne devrait d'après eux pas se faire à leurs dépens.*

Quelle serait l'autre option? Je vous réponds ceci: le Conseil fédéral ne veut pas que la revalorisation souhaitée pour les médecins de famille et de l'enfance se fasse au détriment des payeurs de prime. Les partenaires tarifaires n'ont pas réussi à se mettre d'accord, malgré une prolongation du délai, sur une solution neutre en termes de coût pour ces derniers. C'est pour cela que nous cherchons désormais des solutions via TARMED, après avoir obtenu le feu vert du Parlement.

*Le reproche selon lequel vous anticipez les délibérations du Parlement par cette intervention dans le TARMED n'est donc pas justifié?*

Non, c'est le Parlement lui-même qui a confié au Conseil fédéral cette compétence subsidiaire en 2011. L'intervention dans la structure tarifaire se fait d'ailleurs dans le cadre du plan directeur «Médecine de famille et médecine de base» et ne fait pas partie de l'article constitutionnel soumis au vote en mai.

*Comme toujours, ce que l'on donne aux uns, les médecins de famille, il faut le prendre aux autres, les spécialistes, n'est-ce pas?*

C'est précisément cette neutralité en termes de coût que le Conseil fédéral exige dans la revalorisation pour les médecins de famille et de l'enfance. Nous ne pouvons tout de même pas faire passer tout simplement les assurés à la caisse. La population serait mécontente. Les primes représentent déjà pour beaucoup une lourde charge financière. Mais comme nous l'avons dit, les Suisses sont dans l'ensemble satisfaits de la qualité de leur système de santé, et il doit en rester ainsi.

### Prochaine «Rencontre avec...»

A la fin de chaque mois, Daniel Lüthi présente dans le Bulletin des médecins suisses une personnalité qui s'engage dans le domaine de la santé. En mai, il rencontrera Denis Bron, médecin-chef en médecine aéronautique des Forces aériennes suisses.